



ÉTHIQUE

- Pratiques éthiques au niveau de l'équipe et la gouvernance de Befimmo -





DESCRIPTION

En sa qualité de société faisant publiquement appel à l'épargne et de Société Immobilière Règlementée (« SIR »), Befimmo est soumise à un ensemble de règles tendant à prévenir les conflits d'intérêts, informer les investisseurs et organismes de contrôle, et a adhéré aux principes de gouvernance d'entreprise fixés par le Code belge de gouvernance d'entreprise.

Outre ces principes de gouvernance, Befimmo applique des pratiques éthiques dans sa gestion des ressources humaines et le recrutement.

Ces pratiques sont reprises dans les documents suivants, publiés sur le site internet de la société.

-  **Rapport Financier Annuel – chapitre gouvernance**
-  **Rapport Financier Annuel – chapitre équipe**
- **Code d'éthique :**
Conformément à la loi et à ses statuts, Befimmo agit conformément à son intérêt social, qui inclut l'intérêt de ses parties prenantes. Elle s'engage à toujours agir, que ce soit envers ses clients, collaborateurs et relations d'affaires ou envers ses actionnaires, dans le respect des lois et réglementations en vigueur dans tous les secteurs économiques du pays et dans le respect de l'éthique. Elle ne tolère aucune forme de corruption et refuse d'entrer en relation avec des personnes impliquées dans des activités illégales ou suspectées de l'être. À ce titre, elle a élaboré une politique interne destinée à limiter les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

OBJECTIF

Nombre d'infractions : L'objectif est de prévenir et limiter au maximum le nombre d'infraction et d'être irréprochable au niveau éthique interne.

Former et sensibiliser l'ensemble des sociétés de maintenance à la RSE. Ajouter un addendum « Développement durable et performances énergétiques » aux contrats existants et développer des contrats de performances environnementales pour les nouveaux contrats.

Befimmo s'engage à (i) mettre en place des procédures et prendre les mesures visant à garantir l'éthique à tous les niveaux de Befimmo, (ii) prévenir les risques de corruption, de comportement anti-concurrentiel, de conflits d'intérêts, etc.



http://www.befimmo.be/sites/default/files/gbl_quicklinks/code_ethique_fr_font_befimmo_2.pdf



- **Charte de gouvernance d'entreprise :**

Cette charte de gouvernance d'entreprise et les règlements d'ordre intérieur qui y sont joints décrivent l'ensemble des règles, procédures et pratiques, qui définissent la manière dont la Société est gérée et contrôlée. Befimmo a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme code de référence.



http://www.befimmo.be/sites/default/files/gbl_quicklinks/charte_de_gouvernance_dentreprise_fr_20180207.pdf

- **Dealing code :**

Le présent Code a pour but de sensibiliser ses destinataires à la réglementation sur les abus de marché (opérations d'initiés, délits d'initiés et manipulations de marché) et de rappeler, sans préjudice des règles applicables en vertu du Règlement, les obligations qui s'imposent d'une part à la Société, en qualité de société cotée émettant des Instruments Financiers, et d'autre part à toutes les personnes qui exercent des activités au sein de la Société ou pour celle-ci, et qui sont susceptibles d'avoir accès à des Informations Privilégiées.



http://www.befimmo.be/sites/default/files/gbl_quicklinks/20180207_dealing_code_fr_final_sans_annexes.pdf

- **Règlement de l'audit interne :**

L'audit interne est une fonction interne, indépendante et permanente de la Société, conçue pour examiner et évaluer toutes les activités de la Société dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la gestion des risques et les systèmes de contrôle interne. Le Conseil d'administration a décidé de mettre en place un audit interne pour Befimmo selon une approche graduelle et a demandé au Comité d'audit d'adopter le Règlement de l'audit interne.



http://www.befimmo.be/sites/default/files/imce/pdf/befimmo_-_reglement_de_laudit_interne_fr_-_mai_2015.pdf

APPROCHE

1. Exemples de pratiques éthiques envers l'équipe :

- **Diversité :** Il s'agit des pratiques éthiques dans la gestion des ressources humaines et le recrutement. Befimmo se définit comme une Société ouverte à la diversité (âge, sexe, origine, langue, etc.), respectueuse de l'identité de chacun. Au cours de l'exercice 2017, aucune plainte en matière d'emploi n'a été déposée.
- **Enjeux** formulés par les parties prenantes : discrimination (origine, H/F, handicap), intégration, formation des jeunes, rémunération.
- **Autre :** Intégration de la Responsabilité Sociétale à toute l'équipe à travers des objectifs annuels lors des évaluations de fin d'année.

2. Exemple d'éthique en termes de gouvernance :

- **Prévention** des risques de corruption, de comportement anti-concurrentiel, de conflits d'intérêts, de réputation et sensibilisation à l'éthique et au respect des lois.
- **Enjeux** formulés par les parties prenantes : culture d'entreprise, valeurs, code d'éthique.

Il ne s'agit pas de réalisations précises, mais bien des objectifs continus.



IMPACT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



3.5 : Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool : Sensibilisation des membres de l'équipe



5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles : Sensibilisation des membres de l'équipe, le management et les membres du Conseil d'administration



5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique : Équilibre hommes/femmes dans les fonctions de management et au Conseil d'administration

10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité : Analyse au niveau RH

INDICATEURS CLÉS

INDICATEURS	DESCRIPTION	RÉFÉRENCES GRI STANDARDS & EPRA sBPR	OBJECTIFS
<i>Information on employees and other workers</i>	Information concernant les employés et autres travailleurs	102-8	Amélioration continue
<i>Values, principles, standards, and norms of behavior</i>	Valeurs, principes, standards, et normes de comportement	102-16	Amélioration continue
<i>Mechanisms for advice and concerns about ethics</i>	Mécanismes de conseil et soucieux de l'éthique	102-17	Amélioration continue
<i>Communication and training about anti-corruption policies and procedures</i>	Communication et formation sur les politiques et procédures d'anti-corruption	205-2	Amélioration continue
<i>Employee gender diversity</i>	Diversité des organes et employés de gouvernance et pourcentage d'employés masculins & féminins	405-1 Diversity-Emp	Amélioration continue
<i>Incidents of discrimination and corrective actions taken</i>	Incidents de discrimination et actions correctives entreprises	406-1	Amélioration continue